



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 13 juillet 2021

n° 106-21 C

Objet : *RS - Attribution d'une subvention à l'association Mountain Riders pour la sensibilisation aux enjeux liés au climat, à l'air et à l'énergie - Année scolaire 2021-2022*

- date de convocation le 07 juillet 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi treize juillet à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 49

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Claudine Bonilla - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Cyndie Picot - Claire Plateaux - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Marie Bénévise à Alain Caraco - de Christèle Blambert à Jean-Marc Léoutre - de Brigitte Bochaton à Michel Dyen - de Daniel Bouchet à Gaëtan Pauchet - de Sophie Bourgade à Claire Plateaux - de Florence Bourgeois à Claire Plateaux - de Pierre Brun à Aurélie Le Meur - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Isabelle Dunod à Thierry Repentin - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de James Hallay à Josette Rémy - de Martin Noblecourt à Aurélie Le Meur - de Christophe Richel à Michel Dyen

• conseillers excusés : 20

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Hélène Jacquemin - Max Joly - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Emilio Pla Diaz - Farid Rezzak - Walter Sartori - Bruno Stellan - Alain Thieffinat - Thierry Tournier - Alexandra Turnar - Céline Vernaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 13 juillet 2021

délibération n° 106-21 C

objet **RS - Attribution d'une subvention à l'association Mountain Riders pour la sensibilisation aux enjeux liés au climat, à l'air et à l'énergie - Année scolaire 2021-2022**

Aurélie Le Meur, vice-présidente chargée de la transition écologique et du développement durable, rappelle que l'association Mountain Riders intervient depuis 2012 dans le cadre de conventions pluriannuelles successives avec Grand Chambéry afin de réaliser des interventions pédagogiques en milieu scolaire sur le thème de l'énergie et du climat pour faire connaître et comprendre les enjeux du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et de la démarche de Territoire à énergie positive (TEPOS). La convention en vigueur arrive à échéance en juin 2021.

Les interventions pédagogiques sur la thématique du développement durable auprès des scolaires sont inscrites au titre de l'action 5.25.2 du PCAET.

Parallèlement, Grand Chambéry s'engage dans une réflexion pour élaborer un parcours pédagogique à destination des scolaires du primaire et du secondaire afin d'appréhender les enjeux des différentes compétences de l'agglomération en matière de transition écologique.

Afin notamment d'accompagner cette réflexion, Grand Chambéry et l'association Mountain Riders s'engagent dans une convention sur la période de l'année scolaire 2021-2022. Cette convention prévoit l'intervention de Mountain Riders dans trois domaines spécifiques :

- interventions pédagogiques en collèges ou lycées dans le cadre d'un appel à candidatures pour tester le parcours pédagogique élaboré par Grand Chambéry,
- mise en place et animation d'un réseau d'enseignants sur les enjeux liés au climat, à l'air et à l'énergie dans le cadre du parcours pédagogique,
- accompagnement et interventions lors du déploiement du Club climat citoyens, notamment au niveau de la cible jeunesse.

D'une durée d'un an, cette convention se veut transitoire, pour ne pas interrompre la dynamique engagée dans les établissements depuis 2012, tout en accordant aux deux parties les moyens d'expérimenter un parcours pédagogique transversal aux différentes compétences, et en tirer les enseignements.

La convention entre Grand Chambéry et l'association Mountain Riders, de septembre 2021 à août 2022, prévoit le versement d'une subvention de 14 250 € pour l'intervention de l'association dans le parcours pédagogique de Grand Chambéry et sur le Club climat citoyens.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 199-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 portant approbation du Plan climat-air-énergie territorial de Grand Chambéry,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue une subvention de 14 250 € à l'association Mountain Riders pour l'année 2021-2022,

Article 2 : approuve la convention entre Grand Chambéry et l'association Mountain Riders pour l'intervention de l'association dans le parcours pédagogique de Grand Chambéry et sur le Club climat citoyens,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer la convention et tout document à intervenir.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 106-21 C

Objet de l'acte : RS - Attribution d'une subvention à l'association Mountain Riders pour la sensibilisation aux enjeux liés au climat, à l'air et à l'énergie - Année scolaire 2021-2022

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 23 juillet 2021

Annexe(s) : annexe

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210723-lmc1H25709H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25709H1

Date de transmission en Préfecture : 23 juillet 2021

Date de réception en Préfecture : 23 juillet 2021

Période d'affichage : du au